



SITE NATURA 2000

Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants

FR8201738

Comité de pilotage du 26/03/2024
Communauté de communes de l'Oisans

Ordre du jour

- 1- Cadrage et préalables
- 2- Bilan de l'animation 2023
- 3- Perspectives 2024
- 4- Point d'actualité

1. Cadrage et préalables



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

- **Un réseau écologique européen**, garant d'une cohérence globale
- **Objectifs :**
 - préserver la **diversité biologique** (habitats naturels et espèces menacés en Europe)
 - trouver l'**équilibre** entre milieux naturels et activités humaines

2 Directives : « Oiseaux » et « Habitats, faune, flore »



Gouvernance et gestion en France

Concertation

COPIL : élabore et valide un **document d'objectifs (DOCOB)**

Démarche participative pour la définition des objectifs de gestion et mesures adaptées pour préserver le patrimoine naturel

Collectivités territoriales, propriétaires et usagers, administrations, associations de protection de la nature, experts



Contractualisation

Contrats (agricoles, forestiers, ni-ni) et **Charte** Natura 2000

Contractualisation proposée aux acteurs volontaires

Valorisation des bonnes pratiques



Prévention

Evaluation des incidences

Prévention aux dommages aux milieux et aux espèces, MAIS sans sanctuariser les sites

Optimisation des projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000



*Porteurs de projet : prise de contact en amont avec animateur Natura 2000
= gain de temps !*

Les sites Natura 2000 en Oisans et Matheysine

► Oisans : 6 sites Natura 2000

(36% du territoire CCO)

Matheysine : 5 sites Natura 2000

(27% du territoire CCM)

► 4 sites gérés par CCO

Animation territoriale = mise en place de contrats, amélioration et partage des connaissances, assistance technique, suivi et veille de la cohérence des projets sur les sites

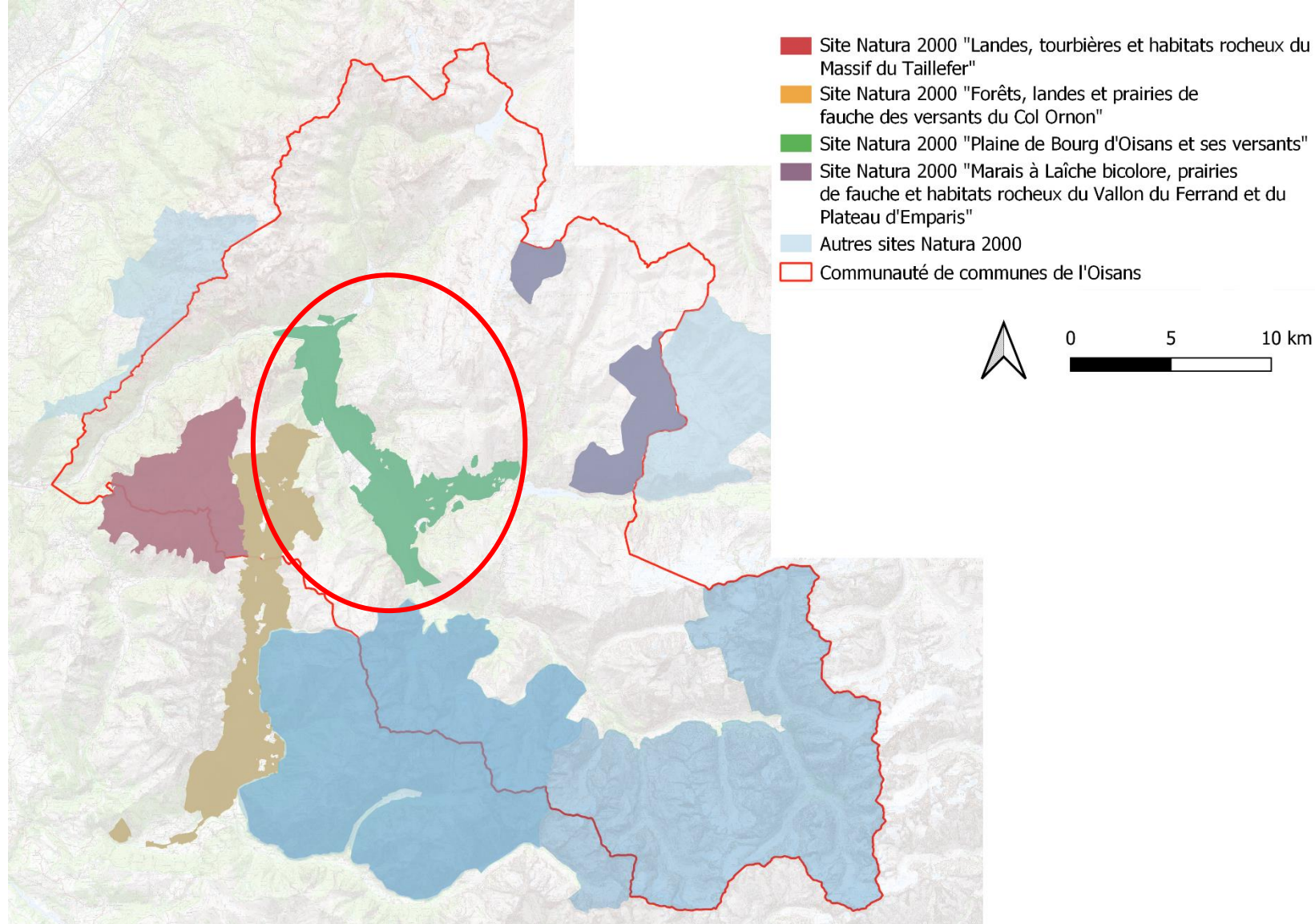
→ 14 400 ha (dont 9 270 ha en Oisans)

→ 11 % du territoire CCO

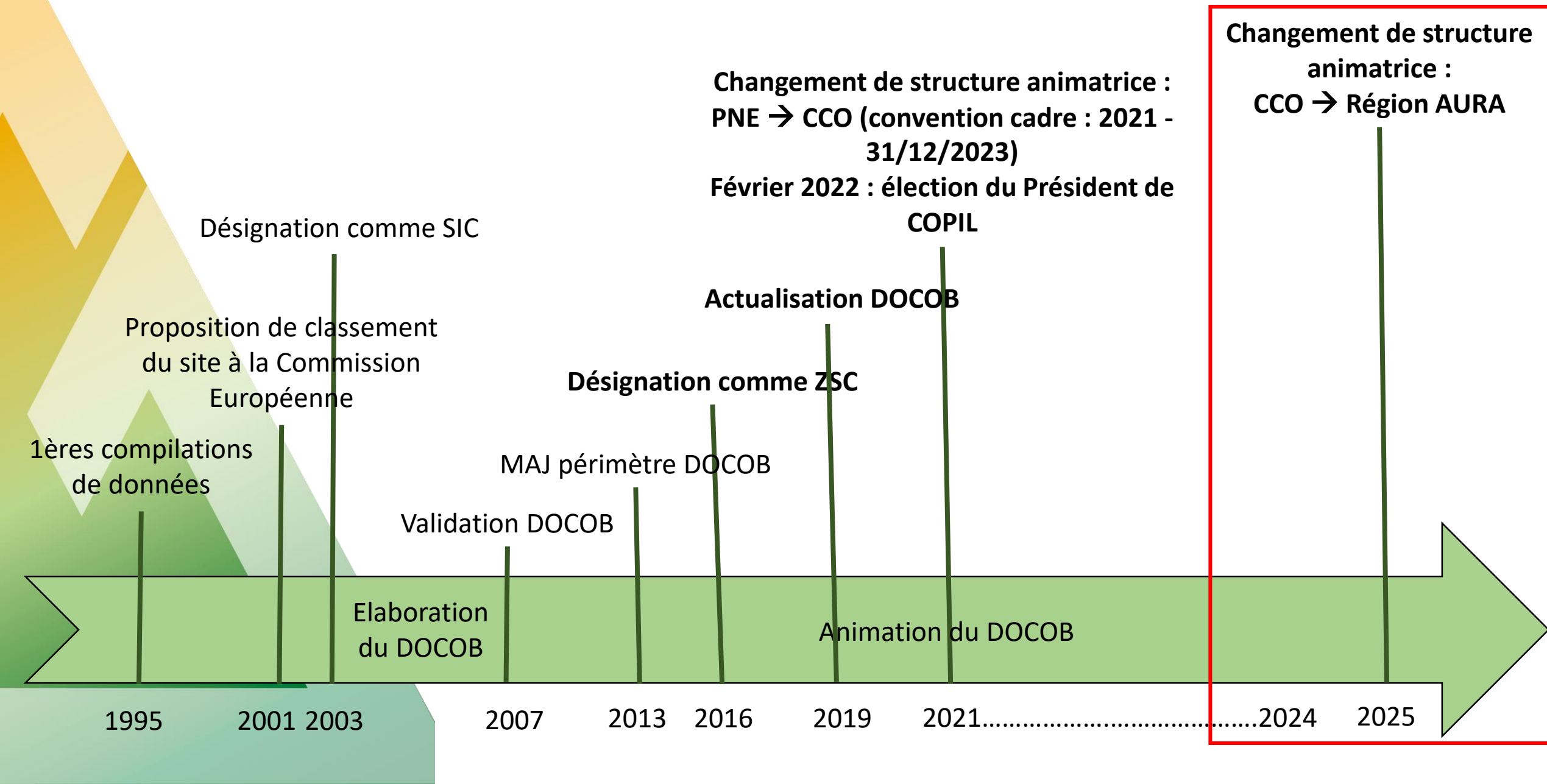
→ 21 communes

Oisans : Allemond, Auris, Besse, Le Bourg d'Oisans, Clavans, Les Deux Alpes, Le Freney d'Oisans, La Garde, Livet-et-Gavet, Mizoën, Ornon, Oulles, Oz, Villard Notre Dame, Villard Reymond, Villard Reculas

Matheysine : Entraigues, Chantepérier, La Morte, Lavaldens, Valbonnais



Vie du site Natura 2000 « Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants »



Le site en quelques chiffres...

➤ **ZSC, FR8201738**

➤ **3 477 ha**

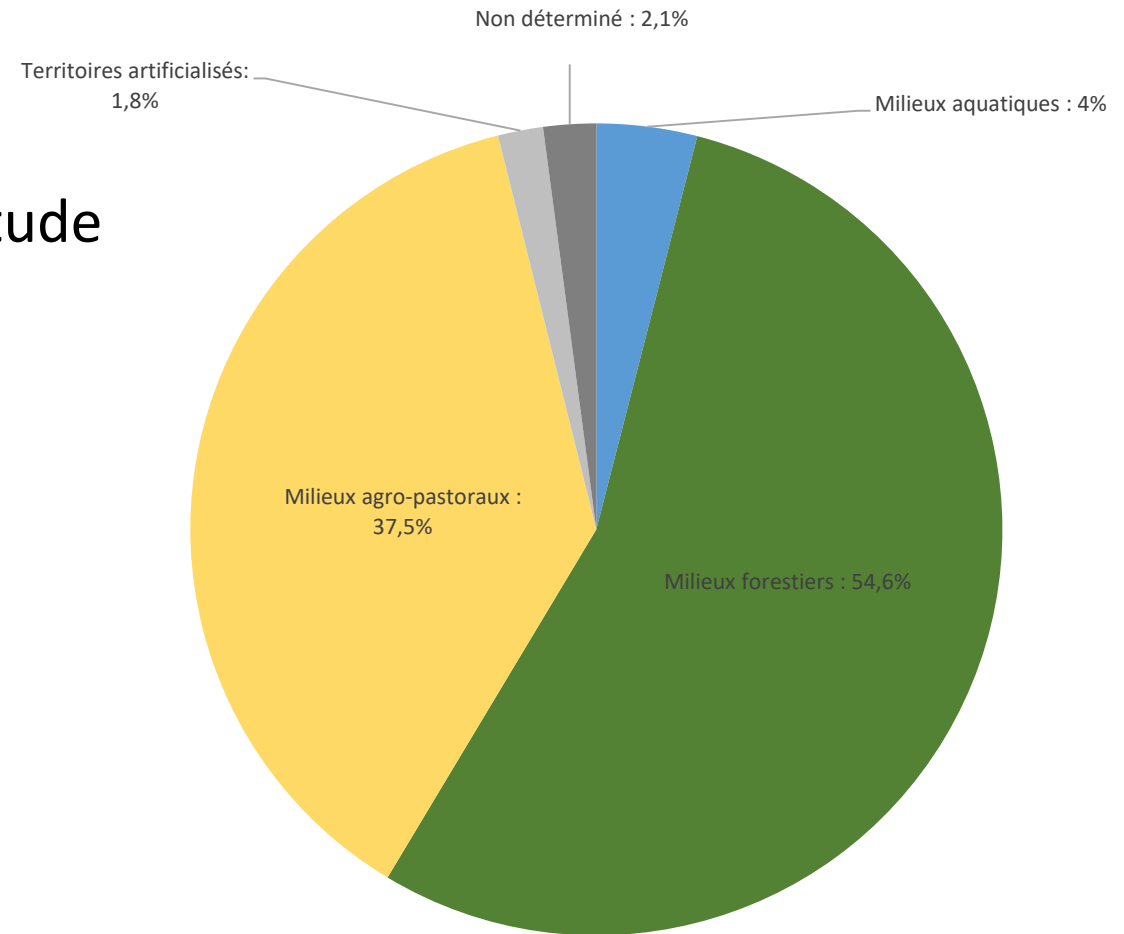
➤ **Gradient altitudinal : 710 à 1815 m d'altitude**

➤ **9 communes**

Allemond, Villard-Notre-Dame, Oz, Les Deux Alpes, Villard-Reculas,
Le Fréney d'Oisans, La Garde, Le Bourg d'Oisans, Auris

➤ **Grande diversité de milieux**

Grands milieux naturels sur le site (source : Corine Land Cover)



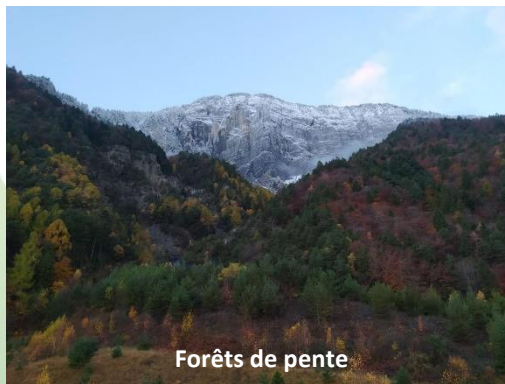
Enjeux de conservation

➤ **20 HIC** dont 5 prioritaires : prairies, bocages, boisements humides, pelouses sèches, rivière en tresse...

➤ **79%** de la surface du site couverte par des HIC



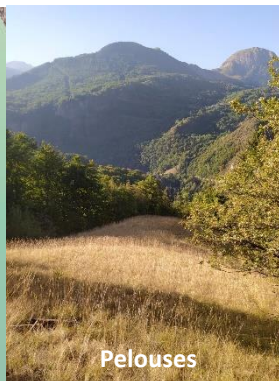
Forêts alluviales



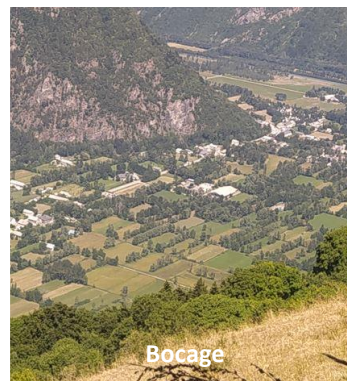
Forêts de pente



Prairies fleuries



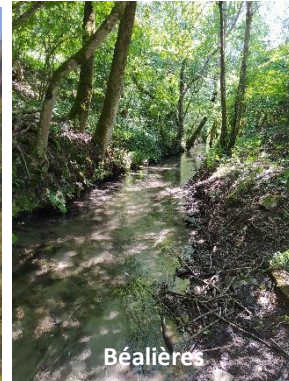
Pelouses



Bocage



Rivière en tresses

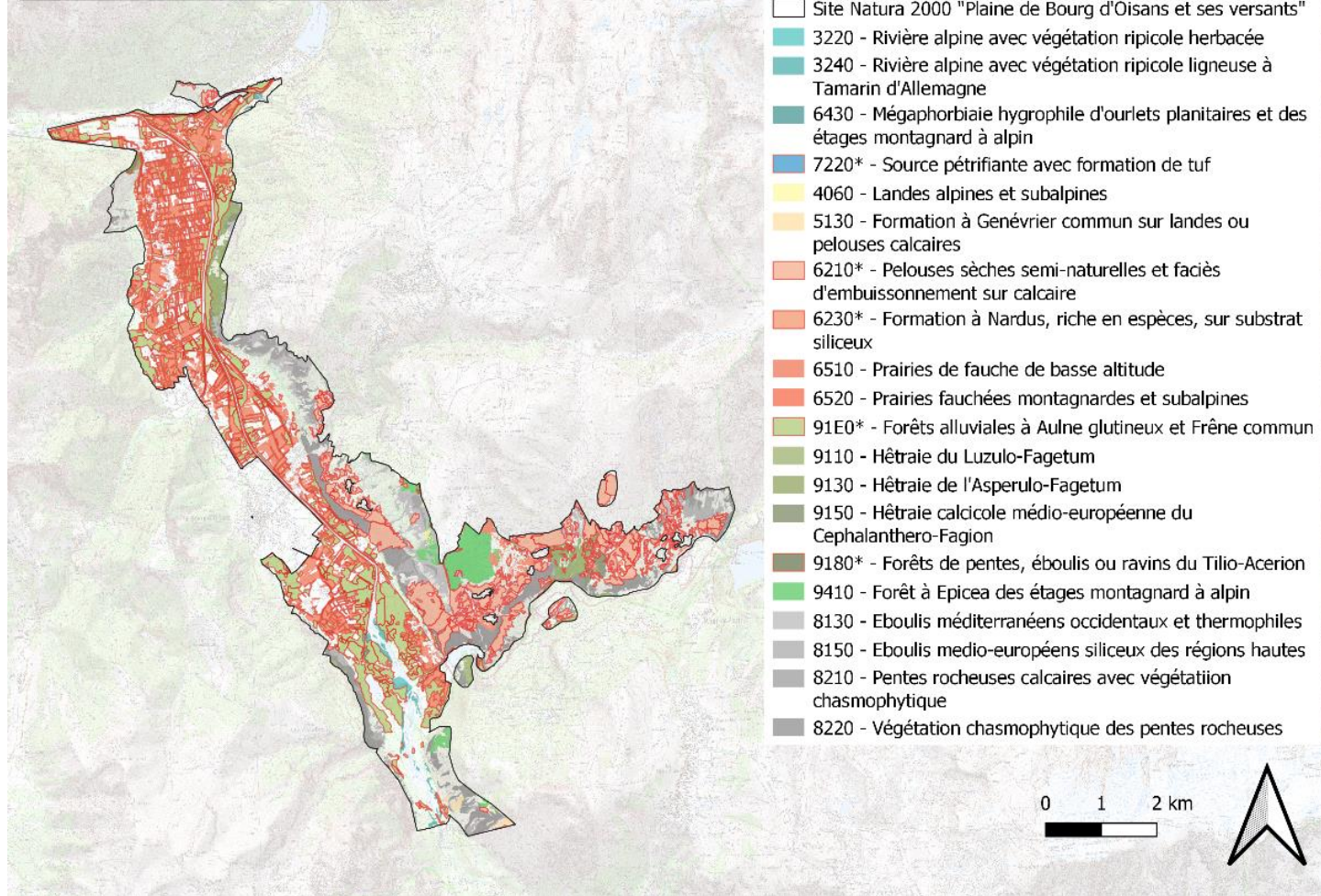


Béalières



Eboulis

Habitats d'intérêt communautaire



► Une biodiversité « ordinaire » et patrimoniale :

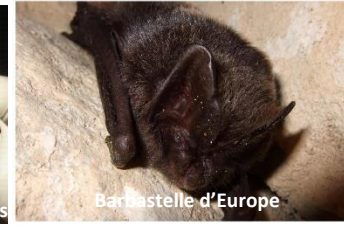
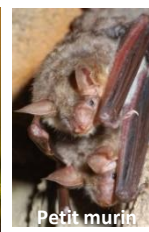
- 557 espèces végétales
- 132 espèces d'oiseaux
- 53 espèces de mammifères
- 7 espèces de reptiles
- 6 espèces d'amphibiens
- 490 espèces de papillons
- 24 espèces d'odonates



...

► Et des espèces Natura 2000 :

- 3 espèces végétales d'IC
- 9 espèces animales d'IC



Actions listées dans le DOCOB de 2019

Priorité	Volet	Code action	Action
Priorité 1	Actions de gestion des milieux naturels et des espèces	A1	Préserver le fonctionnement du tressage du Buclet en relation avec le bassin versant du Vénéon
		A2	Préserver le fonctionnement des biefs (canaux, fossés, béalières) et les entretenir de manière différenciée
		A3	Suivre et restaurer les zones humides
		A4	Préserver la qualité de l'eau
		A5	Etudier l' impact de la démoustication sur les espèces d'IC afin de raisonner celle-ci aux zones urbanisées
		A6	Maintenir la structure bocagère de la plaine de l'Oisans
		A7	Maintenir la diversité faunistique et floristique des prairies de fauche
		A8	Restaurer et entretenir les pelouses sèches d'affinité steppique
		A10	Conserver, améliorer et suivre les gîtes à chiroptères
		A11	Créer et conserver les arbres têtards
		A13	Entretien, créer et restaurer les mares forestières favorables au Sonneur à ventre jaune
		A14	Restaurer les ripisylves d'intérêt communautaire
		A18	Inventorier les espèces exotiques envahissantes , prévenir l'arrivée de nouveaux foyers et gérer les foyers existants
	Actions de gestion de la fréquentation, d'information et de sensibilisation	B1	Etudier la faisabilité de l'application d' outils de gestion contractuels, fonciers ou réglementaires
		B2	Réfléchir à l'accessibilité et à l' accueil du public sur le secteur du Buclet
		B5	Sensibiliser , former et impliquer les professionnels du tourisme et les acteurs du territoire
	Animation du site	C1	Animer le site et coordonner la mise en œuvre des actions
	Etudes et suivis	D1	Suivre l'effet des mesures de gestion
		D2	Etudier la présence et la distribution de l' Ecrevisse à pieds blancs et des écrevisses exotiques envahissantes
		D3	Etudier la présence de la Loutre et inventorier les zones de catiche

Priorité 2	Actions de gestion des milieux naturels et des espèces	A9	Gérer les pâturages d'intersaison présentant un enjeu environnemental (plan de gestion éco-pastoral)
		A12	Limiter la pollution lumineuse en rationalisant l'éclairage public
		A15	Préserver ou créer des clairières ou puits de lumière en faveur du Sabot de Vénus
		A16	Constituer des îlots de vieillissement et de sénescence
		A17	Accompagner et encourager les pratiques sylvicoles favorables à la conservation des habitats et espèces d'IC ou non
	Actions de gestion de la fréquentation, d'information et de sensibilisation	B3	Informar les visiteurs par la pose de panneaux
	Animation du site	B4	Sensibiliser le grand public, les élus et les scolaires
		C2	Accompagner techniquement les porteurs de projets
	Etudes et suivis		Rechercher une cohérence entre le DOCOB et les documents de planification et d'aménagement du territoire
		C3	
		D4	Inventorier les bryophytes d'IC
		D5	Etudier et suivre les terrains de chasse, les gîtes et les espèces de chiroptères d'IC
D6		Définir les fonctions et les services éco-systémiques associés aux zones humides	
	D7	Poursuivre les études et prospections sur les autres espèces d'IC ou non	
Priorité 3	Actions de gestion des milieux naturels et des espèces	A19	Maintenir et préserver les zones de quiétude et de refuge pour la faune

The background of the slide is a photograph of a mountain valley. A river winds through the center of the valley, which is covered in patches of snow. In the background, there are large, rugged mountains with significant snow cover under a cloudy sky. The foreground shows some dark, leafless tree branches. On the left side of the image, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green. A solid green rectangular box is positioned in the upper right area of the image, containing the title text in white.

2. Bilan de l'animation sur le site

Année 2023

The background image is a wide-angle photograph of a mountain valley. In the foreground, a river winds through a valley floor covered in patches of snow and bare trees. The middle ground shows steep, dark slopes leading up to snow-capped mountain peaks. The sky is overcast with soft, grey clouds. On the left side of the image, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green, resembling stylized mountain peaks or abstract architectural elements. A solid green rectangular banner is positioned horizontally across the upper middle of the image, containing the title text in white.

Les contrats Natura 2000

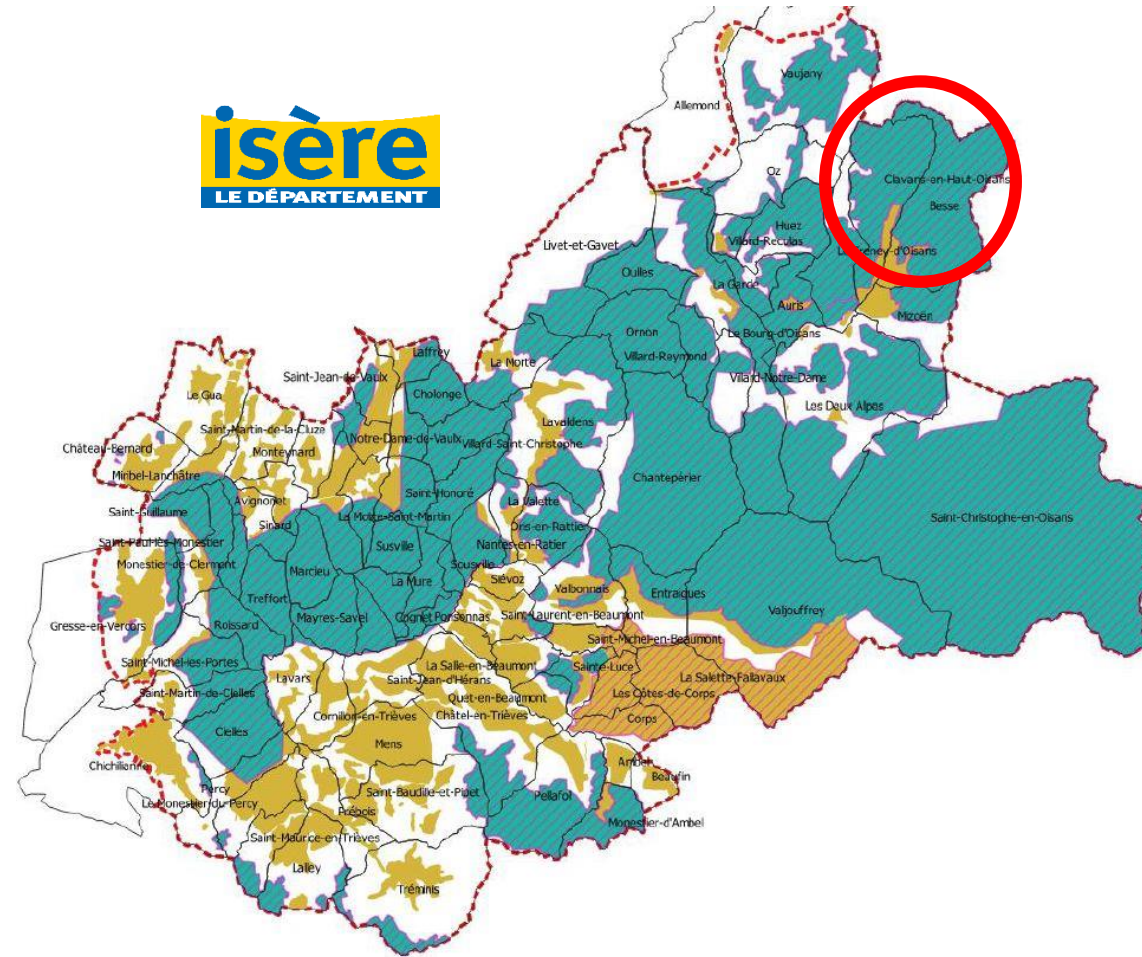
Contrats agricoles - PAEC « Grand Sud Isère » 2023-2027

➤ **PAEC** = double dimension agricole et environnementale.

Travail concerté (opérateur/partenaires),
diagnostic agro-environnemental, enjeux du
territoire, budget prévisionnel, stratégie de mise
en place des **MAEC** éligibles sur le territoire.

➤ **Un nouveau PAEC pour 2023 – 2027 sur le « Grand Sud Isère » :**

- Porté par CD38, co-construit avec nombreux acteurs (COTEC et COPIL)
- 2023 : enveloppe financière contrainte MAEC priorisées sur alpages collectifs
- **2024** : MAEC sur alpages individuels et **exploitants individuels**



➤ **MAEC retenues dans les sites Natura 2000** : encouragent les maintiens/changements de pratiques pour répondre aux enjeux agro-environnementaux identifiés

Code mesure	MAEC	Cahier des charges simplifié	Coût (€/ha/an)
PRA1	Surface herbagère et pastorales « Prairies fleuries »	Maintien de la diversité floristique dans les prairies permanentes. Présence de 4 plantes indicatrices	51€/ha/an
ESP3	Protection des espèces Retard de pratique au 15/07	Retard de fauche ou de pâturage au 15/07 (moyenne sur le lot de parcelles engagées) Limitation de la fertilisation azotée organique à 50 kg/ha/an	200 €/ha/an
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux, amélioration de la gestion par le pâturage	Plan de gestion agro-écologique sur les parcelles (maintien de l'ouverture et modalités d'utilisation de la ressource) Pas de fertilisation azotée	204 €/ha/an
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	Plan de gestion agro-écologique sur les parcelles pâturées	72 €/ha/an
IAE1	Entretien des haies	Plan de gestion Gestion pied à pied, à la tronçonneuse (ou outil assimilé – épareuse et lamier interdits), taille sur les 2 côtés de la haie (sauf exception)	800 €/ha/an = 800 €/km de haie/an
IAE2	Entretien des mares	Plan de gestion Mares sans colmatage plastique et sans finalité piscicole	62 €/mare/an

- **Contrat rémunéré sur 5 ans** : indemnisation des pratiques agro-environnementales réalisées volontairement par les agriculteurs fondées sur les surcoûts et manque-à-gagner qu'elles entraînent
- **12 diagnostics** d'exploitation individuels réalisés
- **Déclarations PAC (TéléPac)** : avril – 15 mai 2024
- **Plans de gestion : à réaliser** avant le 15 septembre 2024
- **Formation obligatoire dans les 2 ans qui suivent l'engagement (à planifier)**



Contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni-ni »

- **2023 : nouvelle année blanche** (pas d'enveloppe financière...)
- **2024 : appel à projets au 1^{er} semestre ?**
- MAIS signature d'une **Charte Natura 2000** et **réalisation d'actions** basées sur les cahiers des charges Natura 2000

The image features a scenic landscape photograph of a mountain valley. In the foreground, a winding river flows through a valley floor covered in patches of snow and bare trees. The middle ground shows steep, dark mountainsides. In the background, majestic snow-capped mountain peaks rise against a cloudy sky. The image is overlaid with a green rectangular box containing the text "Charte Natura 2000". On the left side, there are large, overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green, along with a dark, silhouetted tree branch in the bottom left corner.

Charte Natura 2000

Charte Natura 2000

- **1 charte par site** Natura 2000
- Contient des **engagements de gestion courante et durable** des territoires :
 - généraux pour l'ensemble du site
 - par types de milieux (permettant en contrepartie une exonération de la Taxe foncière sur le non-bâti)
 - par type d'activité (permettant en contrepartie la dispense d'évaluation d'incidences)
- **Permet à chaque usager ou propriétaire de s'engager** en adhérant aux objectifs de préservation du site et en favorisant les bonnes pratiques écologiques
- **Signature de la Charte du site par un propriétaire privé :**
 - réalisation et dépôt du dossier (nov. 2023)
 - milieux forestiers
 - surface totale engagée : 9,5 ha

The background of the slide is a photograph of a mountainous landscape. In the foreground, there are dark, silhouetted branches of trees. The middle ground shows a wide valley with a winding river and patches of snow on the ground. In the background, there are several mountain peaks, some of which are covered in snow. The sky is overcast with grey clouds. A green banner with the text 'Actions réalisées' is positioned in the upper right quadrant of the image. On the left side of the image, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green, creating a modern, abstract design element.

Actions réalisées

Inventaire des espèces exotiques envahissantes

- **Objectif** : affinage des connaissances (foyers déjà présents), veille sur l'émergence de nouveaux foyers
- **Sud de BO : 4 secteurs** prospectés
- **11 espèces recherchées** : Ailante, Ambrosie à feuilles d'armoïse, Bunias d'Orient, Berce du Caucase, Balsamine de Balfour, Balsamine de l'Himalaya, Renouée du Japon, Renouée de Sakhaline, Renouée de Bohême, Solidage géant, Buddleia de David
- **7 espèces recensées**



Buddleia de David



Renouée de Bohême



Solidage géant



Balsamine de Balfour



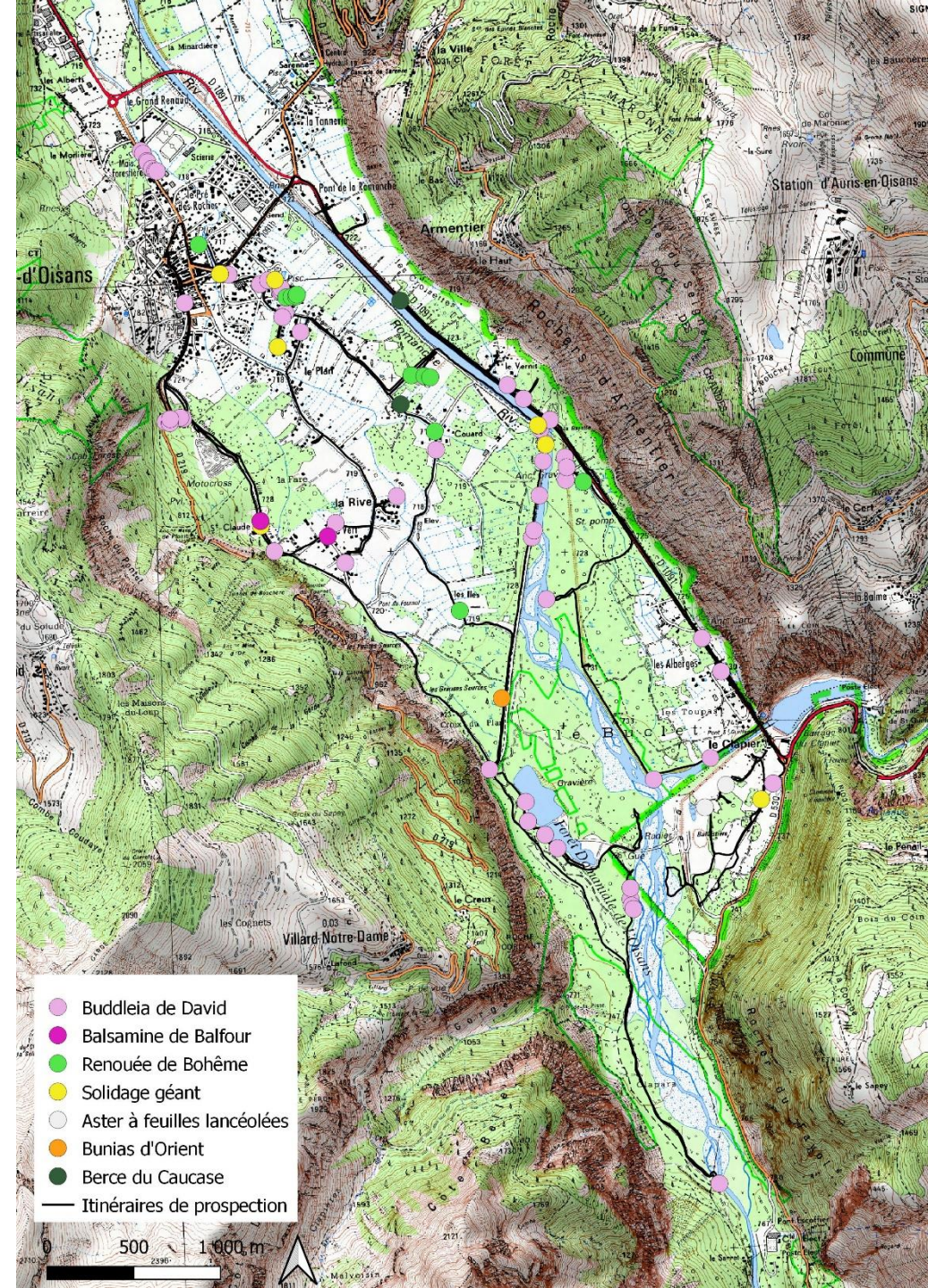
Aster à feuilles lancéolées



Berce du Caucase

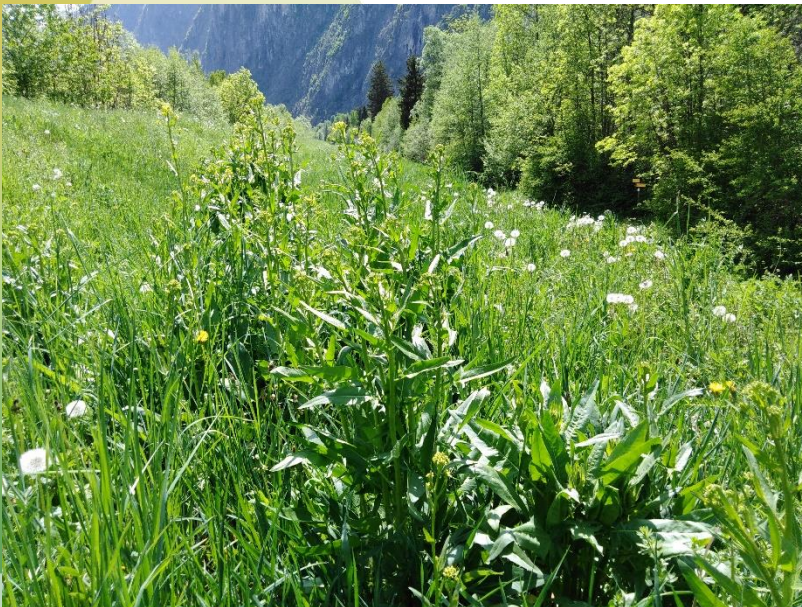
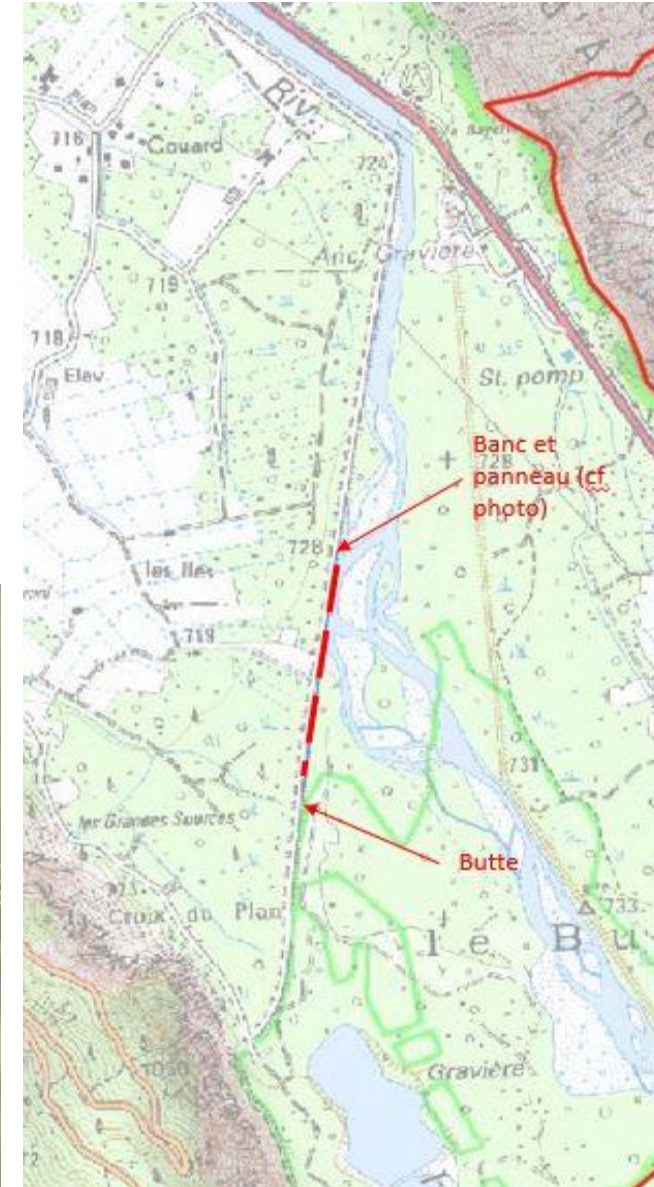


Bunias d'Orient



Lutte contre le Bunias d'Orient (espèce exotique envahissante)

- **Station de Bunias connue sur la digue**, secteur Buclet
- Grand linéaire (300 m), plantes très denses
- Jusqu'en 2022 : arrachage manuel (PNE)
- 2022 : prise de contact avec SYMBHI (gestionnaire de la digue)
1^{ère} année de gestion manuelle et mécanique
- **2023 : poursuite des pratiques de gestion**
 - mi-juin : fauche manuelle (débroussaillage)
 - août : fauche mécanique



- **Groupe de travail** Isère sur le Bunias

Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune

► Au niveau européen

Espèce « Natura 2000 » (annexe II DHFF)

► Au niveau national

Espèce protégée :

- interdiction de toute destruction ou perturbation intentionnelle des œufs et des animaux à tous les stades de développement
- interdiction de toute intervention, altération ou dégradation sur les milieux particuliers à l'espèce
- interdiction de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel

► Au niveau départemental

Liste Rouge des amphibiens menacés en Isère : **VU**



Restauration / création de mares à Sonneur à ventre jaune

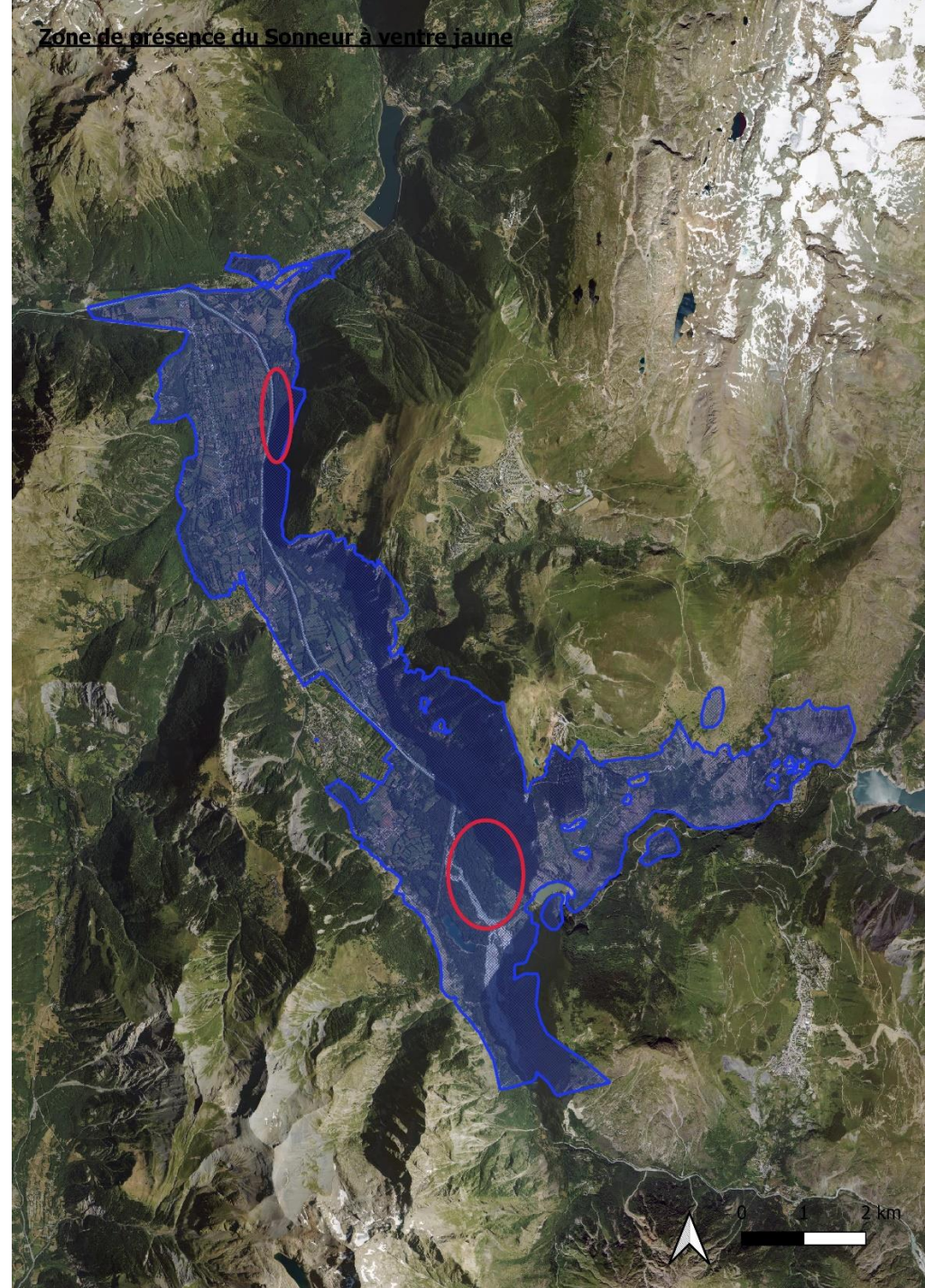
► **Vieille Morte : CD38 gestionnaire de l'ENS**

- Création et entretien de mares depuis 2010
- Augmentation de la taille de la population (de 15 individus en 2013 à 34 en 2023)

► **Alberges :**

- Nombreux bassins, mares, fossés et ornières **non entretenus**
- **10 individus contactés en 2022...**
- **2022 : travaux de restauration et d'entretien de mares**

Objectif : créer un réseau de mares fonctionnel favorisant le développement des Sonneurs



AVANT

APRES

Entretien
bassins (x2)



Bûcheronnage,
débroussaillage



Création
mares (x5)



Bûcheronnage,
débroussaillage,
creusage (manuel et
mécanique)



Suivi des populations de Sonneurs

- **Suivis protocolés** depuis 2016 (CMR)
Vieille Morte : CD38
Alberges : Natura 2000 + LPO
2023 : 4 sessions de 3 jours (mai/juin/juillet)



Planche contacts Sonneurs 2023

Femelles



A2020-001



A2020-004



A2020-009



A2022-001



A2022-002



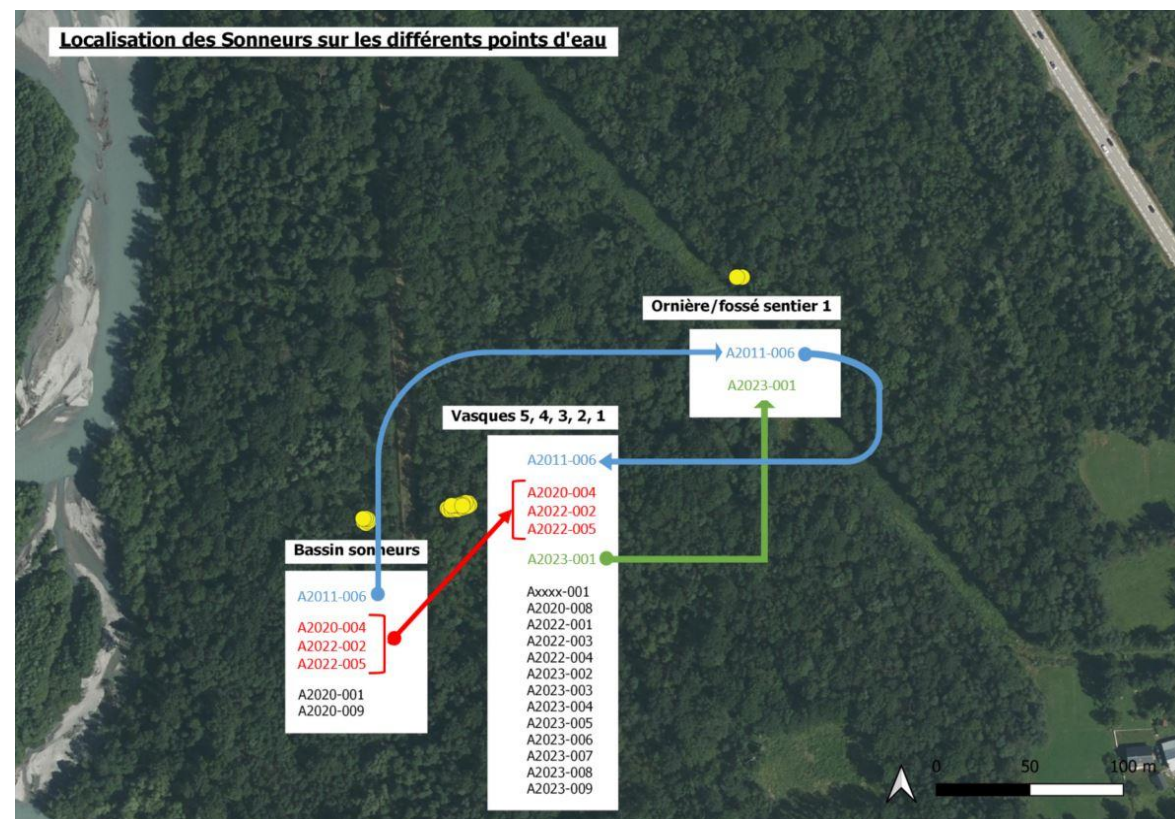
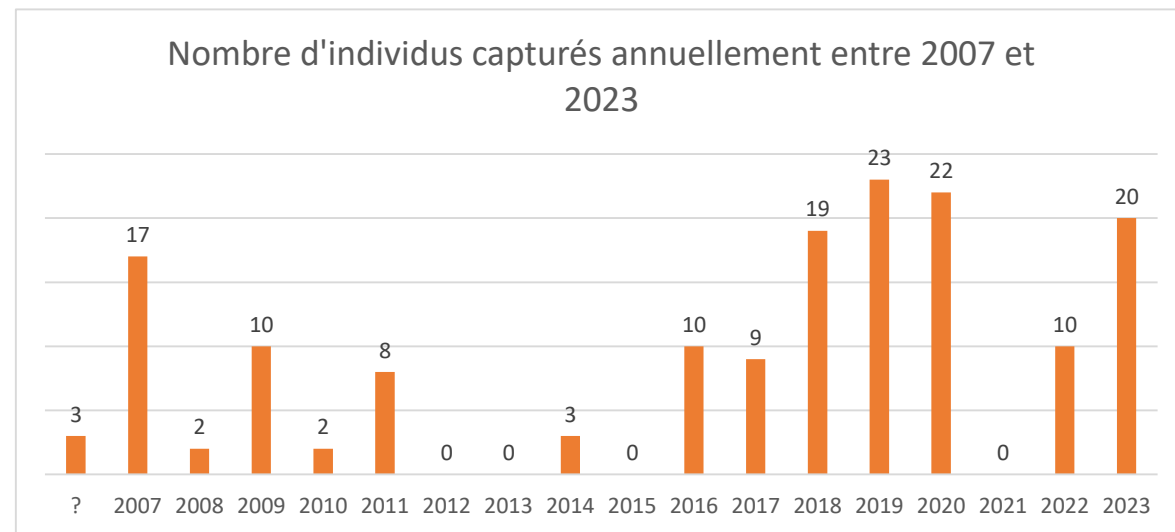
A2022-004

- **Constitution d'une base de données commune**

► Principaux résultats sur le site des Alberges

- Augmentation du nombre d'individus capturés entre 2022 et 2023 (x2)
- 12 adultes (7 femelles, 5 mâles)
8 juvéniles
- Sonneurs capturés sur 3 sites (restaurés en 2022). Les vasques créées sont les plus favorables
- Indices de reproduction réussie : amplexus, juvéniles, œufs, têtards

→ Les travaux effectués ont porté leurs fruits !



Suivi chiroptères (Petits et Grands murins)

➤ Au niveau européen

Espèce « Natura 2000 » (annexe II DHFF)

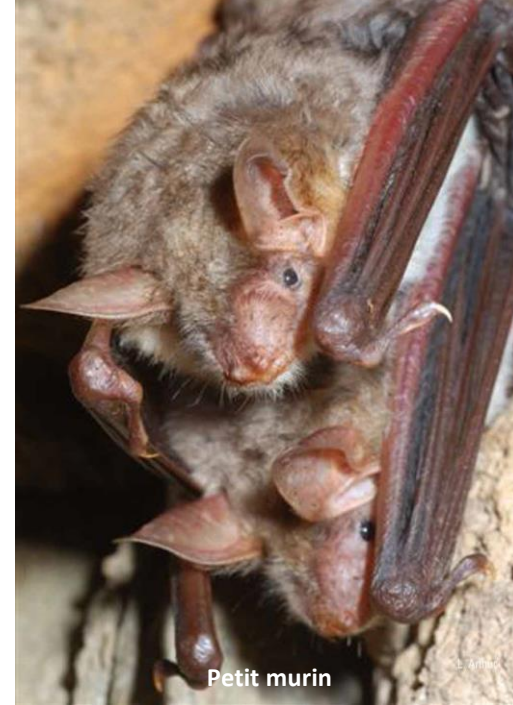
➤ Au niveau national

Espèce protégée :

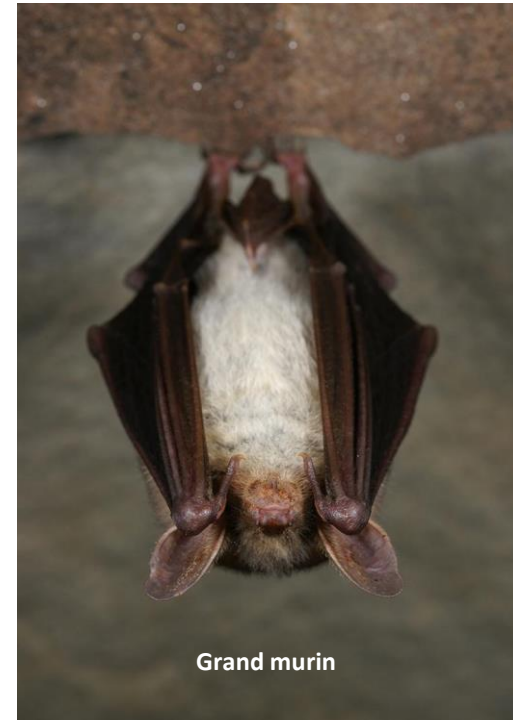
- interdiction de toute destruction, mutilation, capture, perturbation des animaux
- interdiction de toute intervention, altération ou dégradation sur les milieux particuliers à l'espèce
- interdiction de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel

➤ Au niveau départemental

Liste Rouge des vertébrés menacés en Isère : **VU (Grand murin)** et **EN (Petit murin)**



Petit murin



Grand murin

➤ **Colonie dans les locaux du collège du BO (ancienne école de musique)**

➤ **Suivi PNE 2023 :**

- avril – août : comptage en sortie de gîte (max. : 520 individus)
- janvier : ramassage et pesage du guano (47 kg) et des cadavres (6).

➤ Nombre d'individus et quantité de guano en augmentation par rapport à 2021/2022, faible mortalité = **augmentation de la population**



Suivi Loutre d'Europe

➤ Au niveau européen

Espèce « Natura 2000 » (annexe II DHFF)

➤ Au niveau national

Espèce protégée :

- interdiction de toute destruction, mutilation, capture, perturbation des animaux
- interdiction de toute intervention, altération ou dégradation sur les milieux particuliers à l'espèce
- interdiction de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel

➤ Au niveau départemental

Liste Rouge des vertébrés menacés en Isère : EN

➤ Indices de présence (excréments) collectés par PNE en 2023 :

- secteur confluence Eau d'Olle, Romanche
- secteur Lignarre (à confirmer)



The image features a wide-angle landscape photograph of a mountain valley. In the foreground, a river winds through a valley floor covered in patches of snow and bare trees. The middle ground shows steep, dark slopes leading up to snow-capped mountain peaks. The sky is filled with soft, grey clouds. A large, semi-transparent green banner is positioned across the upper middle of the image, containing the text 'Porter à connaissance' in white. On the left side, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green, partially obscuring the landscape.

Porter à connaissance

Porter à connaissance et Evaluation des Incidences Natura 2000

- **Projet d'aménagements de l'ENS de Vieille Morte**
Consultation : **CD38**
- **Projet de création d'un carrefour giratoire sur le secteur de Rochetaillée**
Consultation : Acer campestre (BE en environnement)
- **Démontage et enfouissement des lignes électriques dans la plaine de l'Oisans**
Consultation : RTE
- **Trail de l'Etendard**
Consultation : Association Trail de l'Etendard

The background of the slide is a photograph of a mountain valley. In the foreground, a river winds through a valley floor covered in patches of snow and bare trees. The middle ground shows steep, dark mountainsides. In the background, majestic snow-capped mountain peaks rise against a cloudy sky. On the left side of the image, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green. A solid green horizontal banner is positioned across the upper middle of the image, containing the word 'Communication' in white text.

Communication

Communication

➤ **Edition de la 10ème Lettre d'Informations
Natura 2000**

➤ **Mise à jour du site internet Natura 2000 de la plaine de l'Oisans :**
<https://plainedoisans.n2000.fr/>



➤ Présentation de Natura 2000 à l'AG de l'AFP de Sarenne (Le Freney)

➤ Stand « Ecrins de Nature » : scolaires

➤ Tournage de l'émission « L'Ecologie en action » diffusée le 15/10/2023 sur TV5 Monde

Natura 2000, pour préserver la biodiversité

à l'occasion de son assemblée générale, l'AFP Sarenne a demandé à Cécile Guillaumin, en charge de Natura 2000 à la CCO (Communauté de communes de l'Oisans), de présenter cet autre aspect de la préservation du territoire.

Natura 2000, réseau de sites européens, est le plus grand réseau de sites naturels au monde. 140 ha, soit 9 % du territoire couvert par l'AFP Sarenne en fait partie. L'objectif est de préserver la diversité biologique sans mettre le territoire « sous cloche », en trouvant un juste équilibre entre biodiversité et activités humaines. Dans le

cadre de contrats – car tout est fait sur la base du volontariat –, des aides peuvent être apportées pour du débroussaillage et des équipements pastoraux. Une cible prioritaire est la préservation des pelouses sèches qui ont diminué de 72 % depuis le début du XX^e siècle. Si elles ne sont pas entretenues, elles évoluent en lande et forêt et le paysage se ferme, perdant ainsi la biodiversité qui le caractérise. Une prairie de fauche peut compter jusqu'à 50 espèces de fleurs, avec la diversité d'insectes, de papillons et d'oiseaux qui s'y trouvent.

M.P.



The background of the slide is a photograph of a mountain valley. A river winds through the center of the valley, which is covered in patches of snow and bare trees. In the background, there are large, rugged mountains with significant snow cover under a cloudy sky. On the left side of the image, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green. A dark green rectangular banner is positioned in the upper right area of the image, containing the text '3. Perspectives 2024' in white.

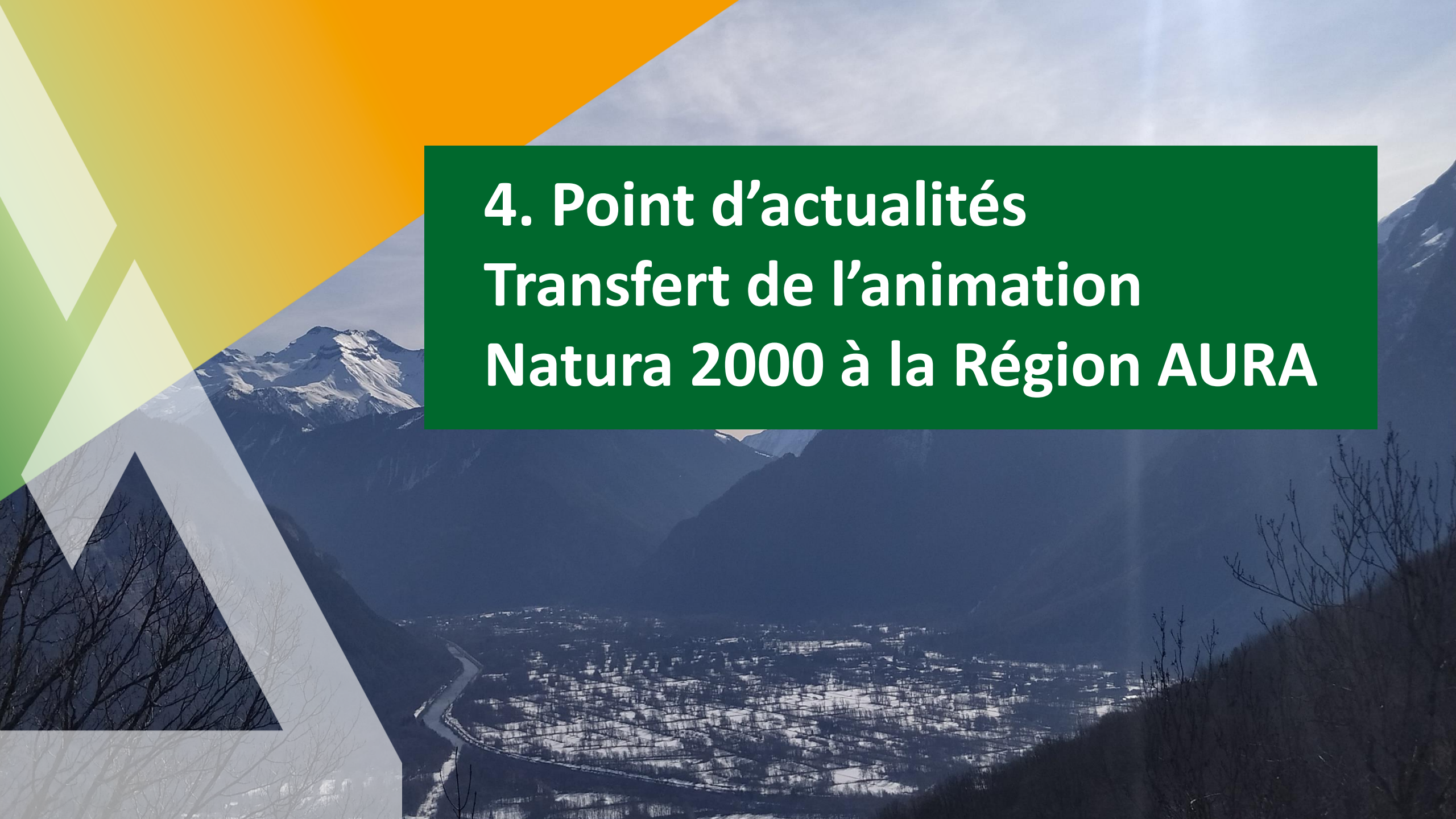
3. Perspectives 2024

Programme d'activités 2024

- Poursuite des actions engagées
- Budget prévisionnel (4 sites) :

Dépenses 2024	Montant TTC
Prestations de service (Maquettage et impression de la lettre d'information / Volet forestier : appui technique animation Natura2000)	4 747,14 €
Dépenses de rémunération + Frais de déplacement (5% des dépenses de rémunération) + Coûts indirects (15% des dépenses de rémunération)	59 640,37 €
TOTAL DU PROJET	64 387,51 €

Recettes 2024 (aides des financeurs)	Montant
Région	32 193,76 €
UE (FEADER)	32 193,75 €
TOTAL DU PROJET	64 387,51€

The background of the slide is a photograph of a winter landscape. It shows a wide valley with a winding river, snow-covered fields, and distant mountains under a cloudy sky. In the foreground, there are dark, bare tree branches. Overlaid on the top left is a large, abstract geometric shape composed of several triangles in shades of yellow, orange, and light green. A solid green rectangular box is positioned in the upper right, containing the title text in white.

4. Point d'actualités

Transfert de l'animation

Natura 2000 à la Région AURA

Nouvelle organisation territoriale de Natura 2000

- Depuis 01/01/2023 – Loi 3DS : transfert aux Régions de la compétence de gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres, en cohérence avec leur rôle de chef de file en matière de biodiversité et d'aménagement du territoire (en lieu et place des Préfets de département)
- 2023 / 2024 : portage CCO
- A compter du 01/01/2025 : nouvelle stratégie régionale
Armelle Bonnet, responsable de service à la Région AURA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

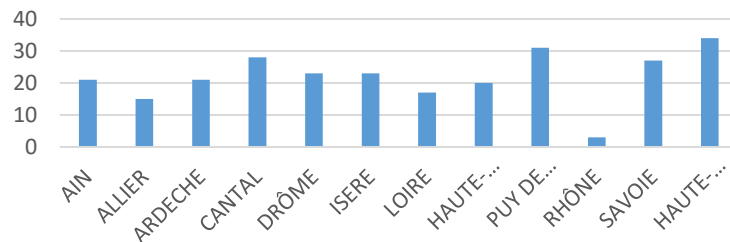
Natura 2000 : Une nouvelle compétence de la Région

- Natura 2000 : **une politique européenne**, en France cadrée par le Code de l'environnement et mise en œuvre par l'Etat jusqu'au 31 déc. 2022
- **Loi 3DS** => Au 1^{er} janvier 2023, les **Régions deviennent Autorité administrative** des sites Natura 2000 terrestres, en cohérence avec leur rôle de chef de file biodiversité. Les crédits de soutien à la politique Natura 2000 leurs sont transférés + des crédits compensant partiellement les RH
- L'**Etat** reste le garant, vis-à-vis de l'UE, de la politique Natura 2000 en France (désignation des sites, rapportage, instruction des évaluations d'incidence...)

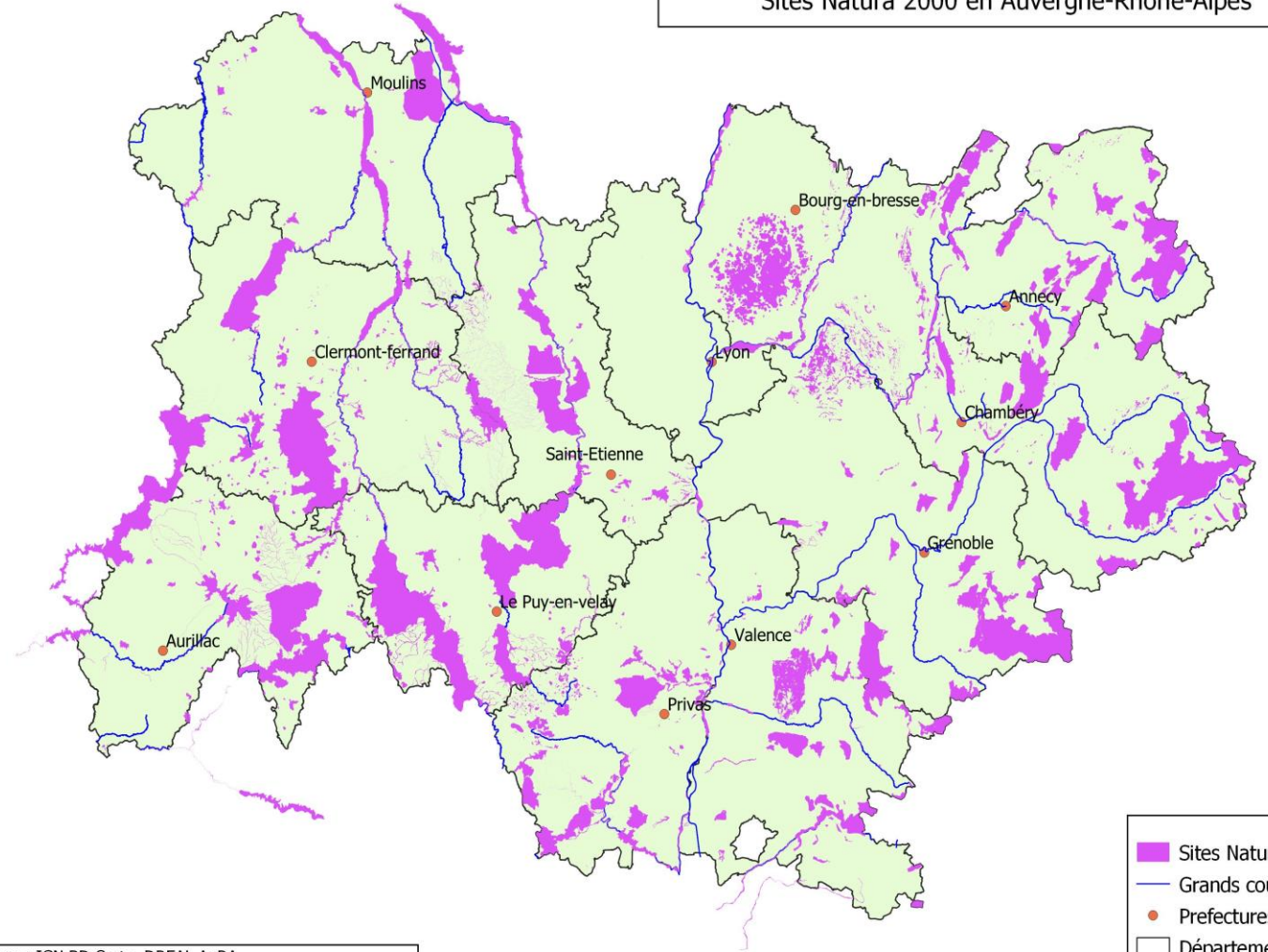


- **261 sites N2000 en AURA** (dont 6 inter-régionaux)
- 8 sites inter-régionaux partiellement en AURA, sous l'autorité administrative d'une autre Région
- **83% de ZSC** (habitats), **17% de ZPS** (oiseaux)
- 938 450 ha, soit **13,3% du territoire**

Nombre de sites N2000 par département



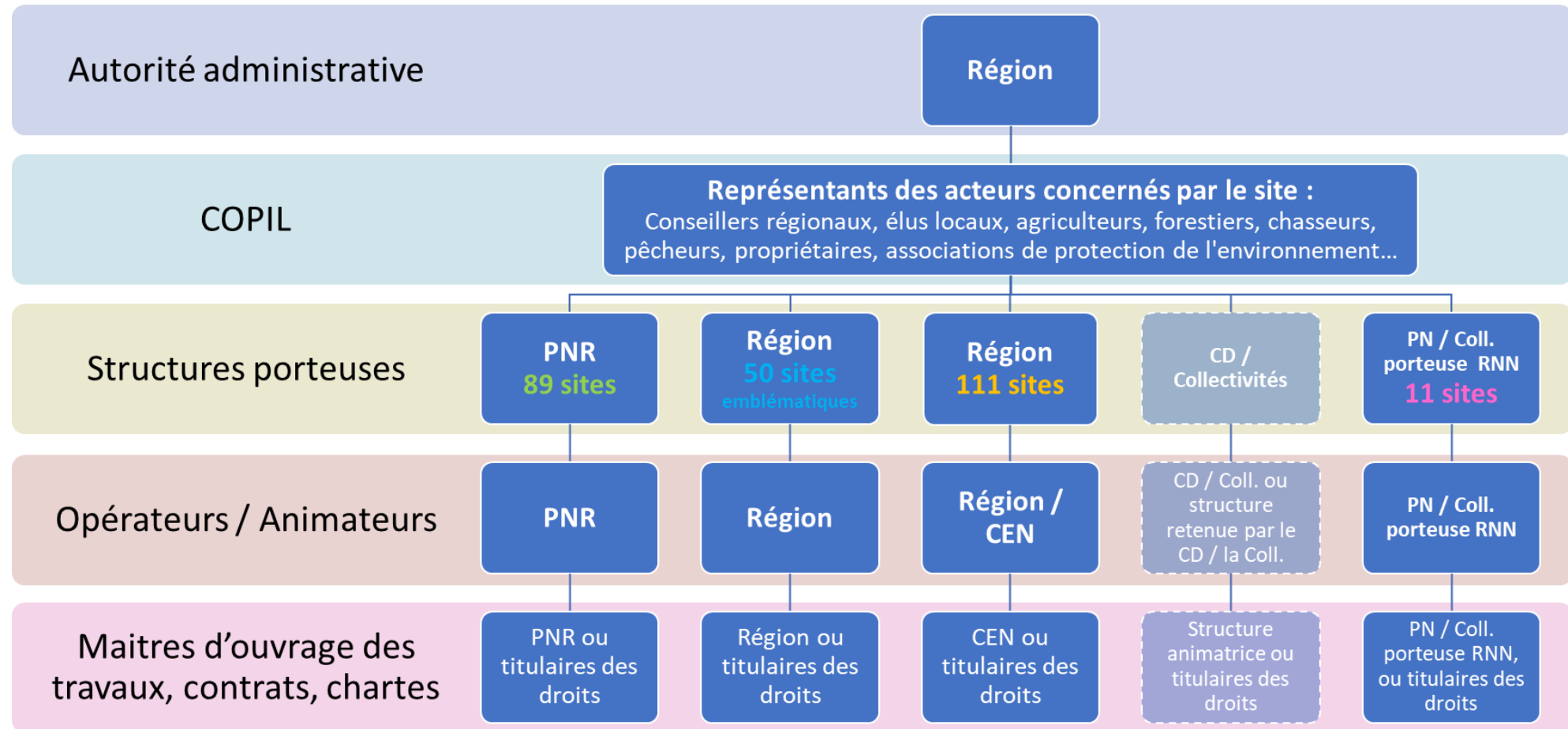
Sites Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : IGN BD Carto, DREAL AuRA
Réalisation : Région AuRA - DEEP - Mai 2023



Une nouvelle organisation, dans une volonté d'optimisation



Les principales modalités du déploiement

- **Deux vagues de déploiement : 1^{er} janvier 2024 et 1^{er} janvier 2025**, pour faciliter la transition. Les sites de la « 1^{ère} vague » sont principalement ceux repris par les PNR et ceux qui étaient en portage Etat
- Souhait d'une continuité dans l'animation
- Souhait que les **élus locaux** restent impliqués dans les Comités de pilotage des sites Natura 2000 (COPIL), en tant que membres ou présidents

Financements

Animation

- Soutien à l'animation 2024 : Lancement d'un AAP cofinancé FEADER-Région
 - Soutien par les crédits FEADER 2014-2022 de fin de programmation
- Soutien à l'animation à partir de 2025 : Des crédits FEDER et Région seront mobilisés via un appel à projets dédié, selon des modalités encore à définir

Révisions des DOCOB et contrats Natura 2000 :

- Travail en cours sur les dispositifs de soutien financiers



Pour les sites Natura 2000 « Ornon », « Bourg d'Oisans », « Taillefer » et « Emparis » :

- Sites en vague 2 : passage à la nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2025 – Sites emblématiques
- Convention qui liait l'Etat et la Communauté de communes de l'Oisans échue depuis le 31 décembre 2023
- Consultation écrite réalisée par la Région, afin de prolonger la Communauté de communes en tant que structure porteuse jusqu'au 31 décembre 2024
- Nouvelle élection de la structure porteuse et du Président du COPIL à réaliser fin 2024
- Un arrêté de composition du COPIL à prendre

The background of the slide is a photograph of a mountain valley. In the foreground, a winding river flows through a valley floor covered in patches of snow. The middle ground shows dark, forested slopes. In the background, majestic mountain peaks are partially covered in snow under a cloudy sky. On the left side of the image, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, orange, and green. A solid green horizontal banner is positioned in the upper right area, containing the text 'Merci pour votre attention' in white.

Merci pour votre attention